

Présumés innocents

L'Express - Edito - Lova Rabary-Rakotondravony - 09/11/15

Un présumé bandit est attrapé puis « balancé » à l'arrière d'un pick-up vert de la police. L'opération ayant été filmée, la photo du jeune homme allongé dans le caisson du véhicule de police, souffrant mais encore bien en vie, est publiée sur les réseaux sociaux. Le même jeune homme sera ensuite photographié, gisant par terre, le corps couvert de poussière de terre rouge, de balles logées dans la tête, comme s'il était victime de tirs à bout portant.

Explication officielle : le présumé bandit aurait tenté de s'enfuir. L'on se demande toutefois comment il aurait pu le faire quand il est dit qu'il aurait déjà été frappé d'une balle au bassin. Et même s'il avait effectivement tenté de se faire la malle, aurait-il pu aller plus loin avec sa blessure ?

Les enquêtes annoncées par les autorités policières devraient donner plus d'informations sur ce sujet. Mais à condition que ces enquêtes aillent jusqu'au bout. Mais va-t-on jamais jusqu'au bout quand il s'agit d'enquêter sur les forces de l'ordre à Madagascar ? Va-t-on jamais savoir qui a tiré sur ce jeune qu'aucune décision de justice n'a encore condamné ? Va-t-on savoir pourquoi on lui a tiré dessus ? Saura-t-on jamais s'il était vraiment nécessaire de tirer sur lui ? Finira-t-on par savoir si le jeune homme avait, ou n'avait pas, une arme sur lui ?

Et quand on le saura, des mesures seront-elles prises ? Les agents qui avaient tiré sur un « suspect » qui, compte tenu de ses blessures, ne serait pas allé loin, seraient-ils sanctionnés comme il se doit ? Des mesures disciplinaires pourraient-elles être prises à leur encontre ? Des sanctions pénales pourraient-elles être requises contre elles ?

Si les policiers qui avaient participé à l'opération n'avaient rien à se reprocher, les conclusions de l'enquête seraient-elles, néanmoins, rendues publiques ? La police rassurera-t-elle l'opinion en concluant, preuves à l'appui, que ses hommes respectent à lettre les procédures et n'ont pas la gâchette facile ?

Dire que les enquêtes sont en cours ne suffira pas à faire passer ce qui s'apparente réellement à une bavure. Le fait est tellement évident que les explications habituelles, comme celles des armes placées juste à côté des présumés bandits, ne devront plus passer. Et comme l'opération s'est déroulée sous les yeux et les caméras d'intrépides journalistes, les arguments doivent être plus que convaincants.

Quand ces choses-là se passent en pleine ville, sous les feux des projecteurs, que peut-il bien se passer dans les zones rurales où les médias sont quasi-absents et où l'on exhibe, pourtant, souvent avec fierté le nombre de « dahalo » abattus comme des résultats tangibles et palpables des actions de sécurisation ?

Critiqué de toute part pour les prétendues exactions et bavures qui auraient été commises par les forces armées dans le cadre des opérations de sécurisation rurale, le ministre de la Défense nationale s'était quasiment excusé l'autre soir sur la chaîne nationale. Devant les députés, vendredi, il a insisté sur l'existence d'enquêtes et a assuré ne pas du tout cautionner ce qui pourrait être qualifié d'exactions et d'exécutions sommaires.

Mais pour convaincre, il faudrait que ces enquêtes aillent plus loin que les intentions. Que leurs conclusions soient rendues publiques, et que les mesures et les sanctions soient communiquées. Cela rassurera définitivement, non seulement les défenseurs des droits de l'homme, mais aussi l'ensemble de l'opinion publique, que les forces de l'ordre peuvent aussi dépasser toutes les affaires de corporatisme, et défendent, avant tout, la vie de tous ceux qui sont présumés innocents.

Lova Rabary-Rakotondravony

Source : <http://www.lexpressmada.com/blog/opinion/presumes-innocents-47726/>